



## Communiqué de presse

Paris, le 06 décembre 2019

### **FTPA conseille SIPH dans le cadre de l'OPR de Michelin sur SIPH**

**Le cabinet FTPA a accompagné Société Internationale de Plantations d'hévéas (SIPH) dans le cadre de l'offre publique de retrait visant ses actions initiée par La Compagnie Financière Michelin, agissant de concert avec SIFCA.**

SIPH est spécialisée dans la production, l'usinage et la commercialisation de caoutchouc naturel à usage industriel, principalement dans l'activité pneumatique.

Compte tenu des tendances actuelles dans le secteur d'activité de SIPH, dont la place de plus en plus importante de l'Afrique de l'Ouest dans la production mondiale de caoutchouc naturel, et dans un contexte de concurrence accrue entre les acteurs de ces marchés, La Compagnie Financière Michelin et SIFCA ont souhaité consolider, dans le prolongement de l'offre publique d'achat simplifiée initiée le 6 juin 2017, leurs liens et se renforcer dans le capital de SIPH, qui est un partenaire commercial historique du groupe Michelin.

L'offre publique de retrait a été déclarée conforme par l'AMF le mardi 19 novembre, et s'est clôturée le 4 décembre. A l'issue de l'offre publique, La Compagnie Financière Michelin a sollicité la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire.

#### Conseil de SIPH :

**FTPA :** Alexandre Omaggio (associé), François-Xavier Beauvisage (collaborateur)

#### Conseil de Michelin :

**GIDE :** Antoine Tézenas du Montcel (associé) et Arthur Debourdeaux (collaborateur)

**ODDO BHF**, en qualité d'établissement présentateur et garant de l'offre : Romain Attard et Jean-Côme Renard

#### Conseil de SIFCA :

**Brugière & Emir :** Daniel Emir

#### **A propos de FTPA :**

FTPA est aujourd'hui l'un des plus anciens cabinets d'avocats indépendants en France et traite les dossiers stratégiques de nombreuses sociétés qui lui font confiance.

Fondé en 1972, FTPA réunit une équipe de près de 65 avocats aux compétences complémentaires. Le cabinet intervient et accompagne ses clients, entreprises et groupes de sociétés cotées ou non, en France et à l'international, pour tous leurs projets, dossiers et contentieux complexes.

Le cabinet a développé une approche très pragmatique des enjeux juridiques et couvre tous les grands domaines du droit et du contentieux des affaires.

**Contact presse :**

**ELIOTT & MARKUS**

**Ezgi Ozen**

Tel : 01 53 41 41 92 / [e.ozen@eliott-markus.com](mailto:e.ozen@eliott-markus.com)